

LA « DÉPÊCHE DE L'EST », Bône

La « Dépêche de l'Est »
(*Le Sémaphore algérien*, 17 juillet 1919)

Nous apprenons que notre confrère, M. André Servier, devient co-proprétaire de la « Dépêche de l'Est » et de « l'Imprimerie Centrale. »

La « Dépêche de l'Est » continuera à paraître sous la direction politique de M. Gaston Thomson et M. Bouchet conserve la rédaction en chef.

S.A., 7 avril 1921, p. une durée de vingt ans.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA « DÉPÊCHE DE L'EST »
S.A. frse au capital de 0,2 MF.
Siège social : BÔNE, 9, r. Thiers.
Registre du commerce : n° 304
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 992)

Conseil d'administration
composé de 11 membres, nommés pour 4 ans, propriétaires de 1 action.
LAVIE (Marcel), à Guelma ; pdt ;
COUPAUD ; v.-pdt ;
SAUNIER ; v.-pdt ;
SCHMITT (L.) ; secr. ;
PERRIN (L.), trésorier ;
TUBIANA (Simon) ;
DUBOIS (L.) ;
PANTALONI (Dr) ;
SULTANA.

Commissaires aux comptes
SERDA (Joseph), 5, rue Capitaine-Genova, Bône ;
BARRAL, pl. de Strasbourg, Bône.

Capital social. — 0,2 MF en 200 act. de 1.000 fr. Les fondateurs ont reçu, en représentation de leur apport, 85 act. de 1.000 fr. entièrement libérées.

Répartition des bénéf. — 5 % p. constituer le fds de la rés. légale ; un premier divid. de 5 % aux actionnaires. Le solde : 70 % aux actionn. : 30 % aux parts de fdt.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA « DÉPÊCHE DE L'EST » ET DE L'IMPRIMERIE CENTRALE
S.A. frse au capital de 0,2 MF.
Siège social : BÔNE, 9, r. Thiers.

Registre du commerce : n° 304
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 1.027)

Conseil d'administration
composé de 11 membres, nommés pour 4 ans, propriétaires de 1 action.
Idem, sauf SERDA (Joseph), délégué financier, en remplacement de LAVIE (Marcel)

Commissaires aux comptes
FERRERO, r. des Volontaires, Bône, en remplacement de SERDA.

Capital social. — 0,92 MF en 920 act. de 1.000 fr. Les fondateurs ont reçu, en représentation de leur apport, 555 act. de 1.000 fr. entièrement libérées.

RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES

Ex.	Bénéf. bruts	Amort.	Réserves	Divid. totaux	Divid. par act.
1921	10.734 10	8.831 60	2.102 50	—	—
1922	16.281 40	5.467 35	804 05	10.000	—
1923	20.104 35	2.620.55	1.104 35	16.379 40	50 00
1924	30.632 20	—	1.531 65	29.100 95	116 85
1925	76.007 80	—	4.025 57	61.420 00	83 00*
					62 25**

* Act. anciennes.... — ** Act. nouvelles. — 10.562 fr. 23 aux parts de fondateur.